

TRAVAIL SOCIAL ENVIRONNEMENTAL (ART-TSE)

Responsables de module

[Swetha Rao Dhananka](#)

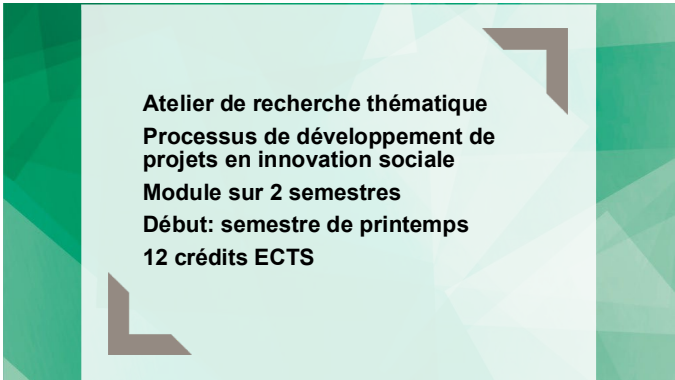
[Tristan Loloum](#)

Organisation

Jour : Jeudi (cf. planning pour les jours effectifs)

Horaire : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

Lieu : HES-SO Master



Atelier de recherche thématique
Processus de développement de
projets en innovation sociale
Module sur 2 semestres
Début: semestre de printemps
12 crédits ECTS

Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

Ce cours invite les étudiant·es à développer une pratique écologique du travail social et à remettre les questions sociales au cœur des enjeux environnementaux (ex : urgence climatique, pollutions industrielles, projets d'aménagement, programmes de conservation, crises sanitaires etc.). Il mobilise des outils analytiques, méthodologiques et pratiques innovants pour comprendre et être acteur·trice de la transition écologique à travers une approche transdisciplinaire du travail social. Ce module s'inscrit dans une démarche d'apprentissage par enquête (*inquiry-based learning*).

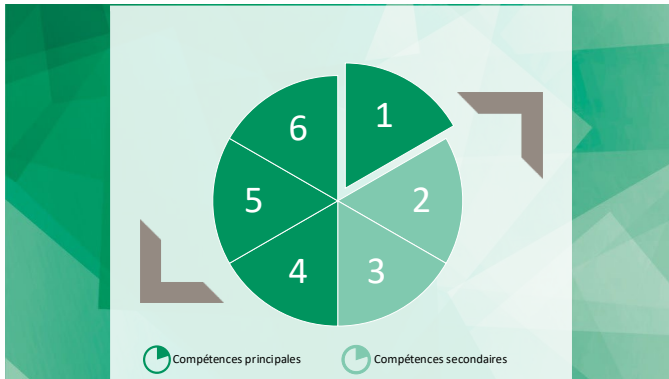
L'objectif du cours est de former les étudiant·es aux concepts et outils fondamentaux du « travail social environnemental », de les aider à comprendre les enjeux de justice environnementale et climatique au niveau local et global, à collaborer de manière inter- et transdisciplinaire et à s'engager dans des projets de recherche-action avec des partenaires de terrain. Les défis socio-environnementaux contemporains sont abordés aussi bien à travers des approches collectives et systémiques (ex : atelier fresque du climat, ateliers de cocréation) que des approches individuelles et éco-psychologiques (transition intérieure, reliance).

Tout au long du module, les étudiant·es:

- Développent une analyse des enjeux socio-environnementaux contemporains en explorant les liens entre facteurs sociaux, écosystémiques, politiques, économiques et culturels, et ce à différentes échelles (locale, régionale, nationale, globale)
- Acquièrent des savoirs interdisciplinaires en explorant des concepts situés à la croisée des sciences sociales et des sciences de l'environnement (durabilité, résilience, justice environnementale, économie circulaire, transition énergétique, etc.) et en les appliquant à des cas concrets
- Apprennent à maîtriser des outils et méthodes pour agir en faveur des transformations socio-écologiques, comme la facilitation, la communication scientifique, la conception multimédia, le plaidoyer, la recherche collaborative, les sciences citoyennes, etc.

- Elaborent un projet de recherche-action ou d'innovation sociale sur un sujet de leur choix, en lien avec un partenaire de terrain.
- Participent à l'élaboration du podcast du module [Terrestres ! Le podcast du travail social environnemental](#)

Ce programme favorise également des collaborations avec des partenaires sur le terrain œuvrant à l'intersection de la recherche et de l'action environnementale et sociale, sur des thématiques telles que la transition écologique, l'éducation environnementale, la prévention des catastrophes naturelles, l'inclusion sociale pour des démarches citoyennes ou la lutte contre les pollutions.



Le module contribue au développement des compétences 1, 4, 5, 6 et 2, 3 du profil de compétences MATS.

A la fin du module, les étudiant·es seront capables de :

- Comprendre les enjeux systémiques des problèmes environnementaux et en proposer une analyse du point de vue du travail social
- Collaborer de façon inter- et transdisciplinaire sur des sujets complexes
- Gérer un projet de recherche-action et/ou d'innovation sociale
- Communiquer sur les enjeux socio-environnementaux de manière efficace et adaptée.

Les compétences développées dans le cadre de ce module contribuent à la formation de diplômé·es en mesure de revendiquer des compétences en matière de travail social environnemental tant sur le plan de l'identification des besoins, de la faisabilité que le développement de réponses innovantes face aux problématiques socio-environnementales actuelles et émergentes.

Modalités d'enseignement

Le cours s'articule autour des modalités pédagogiques suivantes :

- 1) cours frontaux
- 2) travaux de groupe
- 3) ateliers (fresque, gestion de projet, développement de compétences média et facilitation, coaching)
- 4) sessions d'apprentissage entre pair·es
- 5) sorties de terrain

Différents travaux seront demandés : révision de littérature, études de cas, production multimédia (podcast), participation à des événements en rapport avec les activités des partenaires de terrain.

Les étudiant·es devront collaborer avec une organisation partenaire pour identifier des problématiques sociales liées aux enjeux environnementaux, les porter à la connaissance du grand public et proposer des pistes d'action pour les adresser.

Les productions alimenteront un podcast ([Terrestres](#) – le podcast du travail social environnemental) présentant les travaux des étudiant·es et constituant un fil rouge du module, d'année en année.

Langue principale d'enseignement : français, avec de possibles conférences et lectures en anglais

Exigences liées à la fréquentation du module : une participation régulière et active est souhaitée

Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation portera sur la mise en œuvre d'un projet d'enquête ou d'intervention, mené par groupe et portant sur des sujets proposés par les étudiant·es et sélectionnés en classe. Les groupes travailleront sur le projet au cours des deux semestres et seront accompagnés par un·e enseignant·e et possiblement par un coach terrain.

L'évaluation fin du premier semestre :

1) Proposition de projet - Feuille de route :

Rendu par groupe : Question ou problème de départ, contexte et acteur·trices, justification de l'enquête ou de l'action ; problématique et cadre conceptuel, revue de littérature, l'enquête ou l'action, méthodologie de recherche ou d'intervention et planning, cadre partenarial, SWOT, bibliographie, pistes pour les rendus podcast et le rendu libre.

Rendu individuel : Terrain exploratoire (entretien préliminaire, travail sur archives, travail sur des données, observation, etc.).

Le rendu par groupe constitue 2/3 de la note partielle et le rendu individuel constitue 1/3 de la note partielle. Cette note partielle constitue 1/3 de la note finale.

- Evaluation basée sur des critères de gestion de projet et scientifiques.

L'évaluation à la fin du second semestre :

2) Podcast : Réalisation d'un épisode pour le podcast « Terrestres » (1/3 de la note).

- Evaluation basée sur des critères de qualité journalistiques.

3) Rendu libre : Concernant le projet travaillé pour le rendu Feuille de route, selon un format à définir avec le·la coach de projet et l'éventuel·le partenaire terrain (1/3 de la note).

- Evaluation basée sur la qualité de la mise en œuvre du projet, son originalité et sa pertinence.

Barème :

Échelle de notes :

1-9pts	10-19pts	20-29pts	30-39pts	40-49pts	50-59pts	60-68pts	69-76pts	77-84pts	85-92pts	93-100pts
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6

Les consignes relatives à l'évaluation sont transmises aux étudiant·es au début du module.

Sont considérés d'office comme insuffisants les travaux dont le recours à des outils d'IA générative est avéré* pour produire du contenu.

Les modalités d'usage de l'IA seront clarifiées en cours.

*En cas de suspicion de recours à l'IA non autorisé, les étudiant·es seront invité·es à passer un examen oral de 15 minutes visant à expliquer leur texte ou certains passages afin de vérifier qu'ils-elles sont l'auteur·es du travail soumis, et cela sans l'aide des outils d'IA générative.

Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

- En cas d'échec au module « Travail social environnemental », l'étudiant·e doit répéter le module échoué. L'étudiant·e peut soit :
 - Répéter le module dans son intégralité lors de sa prochaine occurrence ;
 - Répéter l'épreuve d'évaluation dans le cadre de la session d'examens du semestre de printemps.
 - Suivre un autre module du même type (ART)
- Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.

Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☒ Avoir suivi au moins 2 modules Essentiels dont le module « Organisations et projets en travail social » et obtenu une note $\geq$ à 3.5.
- ☐ Pas de prérequis
- ☐ Autres : ...

Remarques

Descriptif provisoire.

La version définitive sera disponible d'ici au début du semestre de printemps 2026.